

VILLE DU BLANC-MESNIL

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 2 MARS 2017

À 18H45

SALLE JOSEPH MIRGON

(Annexe à la convocation du 24 février 2017)

1. Installation de M. Pierre-André THEVENOT en qualité de 45^e conseiller municipal.
2. Remplacement de M. James JULIE au sein de diverses instances et commissions municipales.
3. Débat d'orientation budgétaire 2017.
4. Ouverture de crédits par anticipation budgétaire – Subvention d'équilibre 2017 du budget du C.C.A.S.
5. Budget principal de la Ville - Adhésion à l'agence France locale - société territoriale.
6. Réintégration de la résidence Valtat dans le patrimoine de la Ville du Blanc-Mesnil.
7. Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) Cœur de Ville : approbation d'acquisition à l'euro symbolique d'un ensemble de parcelles représentant 3 211 m² de terrains non bâtis et aménagés en espaces publics, destinés à être intégrés au domaine public – approbation d'acquisition à l'euro symbolique du volume à construire n° 3 de l'immeuble dit République - Projet de dissolution et liquidation amiable de la société d'aménagement économique et social (S.A.E.S.) : délibération relative à la fin de l'activité de la S.A.E.S.
8. Projet urbain en centre ville : instauration, à titre gratuit, d'une servitude de passage souterrain sur le fonds servant constitué du volume n°6 à usage de « cinéma et de parking » de l'ensemble immobilier édifié sur les parcelles cadastrées section AW n°1328, 1329, 1330, 1332, 1333, 1336, 1338, 1345, 1349, 1352 au profit du fonds dominant constitué de la parcelle AW 1388.
9. Projet urbain en centre ville : annulation des délibérations n° 2016-369, n° 2016-370 et n° 2016-371 – désaffectation et déclassement d'une emprise de terrain d'une superficie de 818 m² issue de la parcelle cadastrée AW 827 sise rue Claude Terrasse – approbation de la cession d'une partie de la parcelle AW 827 pour une superficie de 818 m² au profit de la société dénommée Maîtrise et Développement de l'Habitat, ayant pour nom commercial MDH Promotion.
10. Centre Technique Municipal : acquisition de la parcelle cadastrée section BK n° 19 sise 2-4, avenue Albert Einstein.
11. Vente de véhicules.
12. Convention avec le C.C.A.S. pour la mise à disposition d'un véhicule.
13. Demande d'autorisation de dépôt de permis de construire pour le Dojo provisoire.
14. Demande d'autorisation de dépôt de permis de construire pour des chalets situés sur le mail Jacques Decour.
15. Avenant aux polices d'abonnement pour la fourniture de chaleur aux groupes scolaires Macé, Wallon, à la Maison des Tilleuls et au gymnase Macé.
16. Modification du tableau des effectifs.
17. Recours aux personnels extérieurs et fixation des taux de rémunération.
18. Le contrat de réussite.
19. Convention d'objectifs et de financement entre la Ville et la Caisse d'allocations familiales au titre de la subvention « Publics et territoires – soutien aux projets portés par les adolescents ».
20. Aide financière exceptionnelle dans le cadre du gel du développement des accueils périscolaires dans le contrat enfance et jeunesse.
21. Tarification pour la location des centres de vacances de la Ville du Blanc-Mesnil.
22. Participations familiales pour l'accueil des enfants dans les établissements d'accueil de jeunes enfants : fixation de tarifs spécifiques.
23. Transfert des compétences optionnelles exercées par le Syndicat Mixte des Systèmes d'Informations (S.I.I.) à la Ville du Blanc-Mesnil.
24. Convention avec l'association Orchestre à l'école.
25. Adhésion à la Fédération Française de l'Education Musicale (F.F.E.M.).
26. Convention avec la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (S.E.A.M.).
27. Décisions prises par M. le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le Blanc-Mesnil,
le 24 février 2017**

**Thierry MEIGNEN,
Maire
Conseiller Régional d'Île-de-France**